

MINISTRE DE L'URBANISME,
ET DE L'HABITAT

SECRETARIAT GENERAL

OFFICE NATIONAL DU CONTROLE
DES AMENAGEMENTS ET DES
CONSTRUCTIONS

N°2024 0011 MUH/SG/ONC-AC

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

Ouagadougou, le 19 SEPT 2024

**COMMUNIQUE RELATIF A UNE OPERATION SPECIALE DE VERIFICATION DES
CHANTIERS DE CONSTRUCTION INACHEVES ET DES CONSTRUCTIONS
ABANDONNEES DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU**

Le Directeur Général de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) porte à la connaissance des propriétaires des chantiers de construction en cours et des bâtiments inachevés en abandon, de l'organisation **d'une campagne spéciale de vérification de la situation des bâtiments non achevés et des bâtiments en situation d'abandon** dans la ville de Ouagadougou.

Pour ce faire, les propriétaires desdits bâtiments sont priés de se présenter au Secrétariat de la Direction générale de l'ONC-AC, **munis d'une copie de la pièce d'identité et de tout document relatif à la parcelle et à la construction, dans la période allant du 23 septembre au 07 octobre 2024.**

Le dossier du chantier est recevable tous les jours ouvrables de 09h00 à 15h30mn au sein de l'ONC-AC, sis Avenue Thomas SANKARA aux 1200 logements.

Tel : **72 99 59 59.**

La vérification des documents en lien avec le chantier sera sanctionnée par un procès-verbal d'audition du propriétaire dudit chantier.

Passé ce délai, ce dernier s'expose à des sanctions conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.



Yacouba SIKO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon